



5

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

dans l'arrondissement d'état civil de

S^te. Leger

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

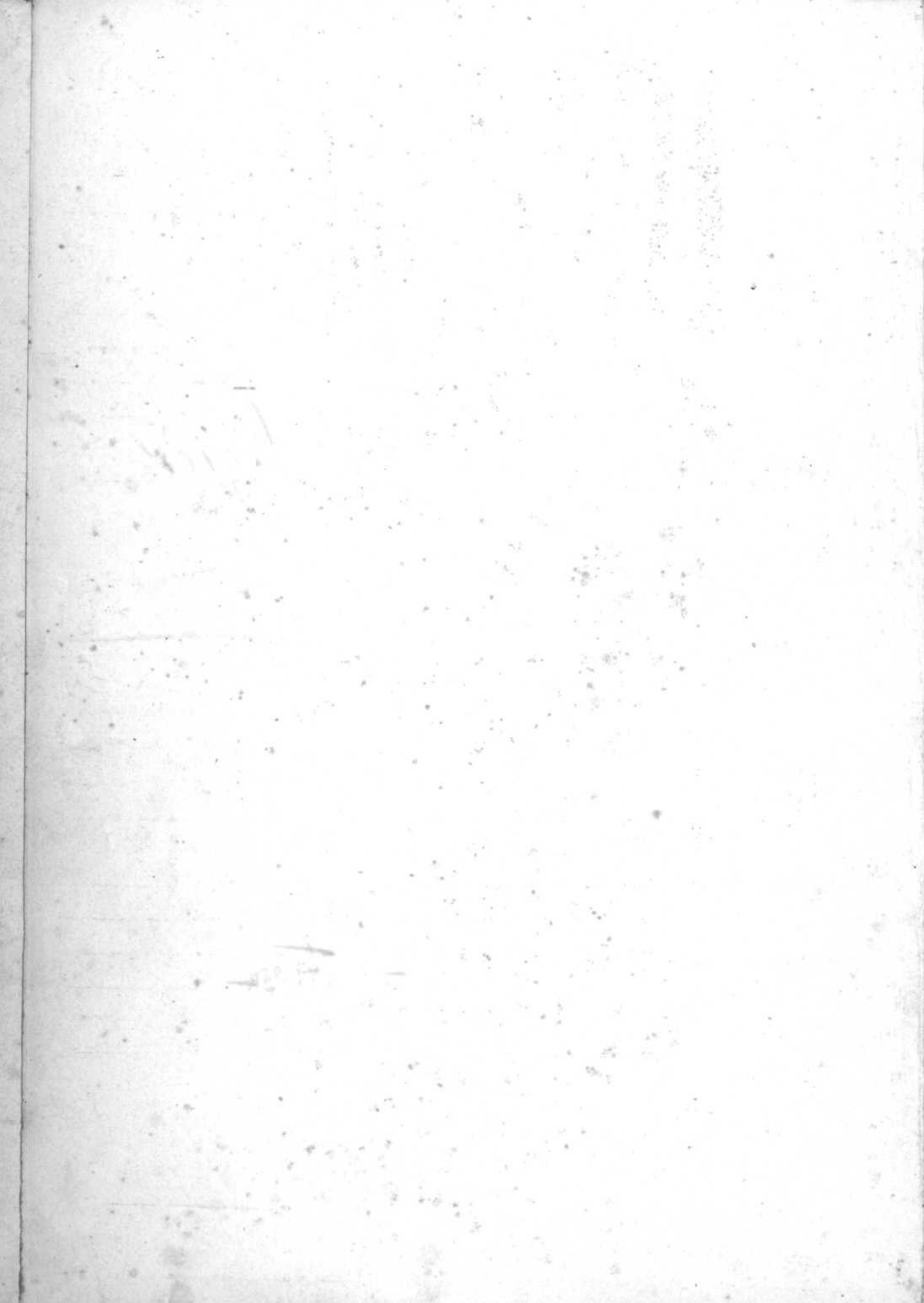
que le présent registre renferme *deux* cents pages.

Lausanne, le *24* août 1896.

Le Chef de service du Département,

L. Faore





N° 41.

Ducraux
Jules-Robert.

Le vingt septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à St. Léger
Ducraux Jules-Robert fil & légitime _____
de Ducraux Henri-Jules-Eugène-Charles Profession: agriculteur
de St. Léger-la-Chétive domicilié à St. Léger
et de Maries Alexandrine née Périsset
de Vauderens (Fribourg)
Inscrit au présent registre le vingt septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Charles
Ducraux père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Charles Ducraux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

D. Guen

N° 42.

Kammer
Marthe-Alice.

Le vingt septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à La Jacotte, rive St. Léger
Kammer Marthe-Alice fil & légitime _____
de Kammer William Profession: agriculteur
de Lauterbrunnen Bern domicilié à La Jacotte
et de Emma-Octavie née Robert
de Soles (Neuchâtel)
Inscrit au présent registre le vingt septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Kammer
William père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Kammer William.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil _____

de Lauterbrunnen.

D. Guen

N° 43.

Coppes
Robert-Joseph

Le onze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures _____ minutes du soir

est _____ né à Blonay

Coppes Robert-Joseph fil s légitime _____

de Coppes Joseph Antoine Hyacinthe Profession: agriculteur

de Tourvy (Valais) domicilié à Clarend

et de Marie Louise Guignard née Roblin

de Vaulion

Inscrit au présent registre le onze septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Coppes

Joseph père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Joseph Coppes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil
à Tourvy

[Signature]

N° 44.

Madens
Marie-Louis-Rolphe

Le vingt septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ né à Pottassionz, rive St. Léon

Madens Marie-Louis-Rolphe fil s légitime _____

de Madens Gustave Otto Profession: agriculteur

de Blonay domicilié à Pottassionz

et de Elis-Maries Sophie dite Méry née Boreau

de Châtelain

Inscrit au présent registre le vingt septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Madens

Otto père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Otto Madens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

[Signature]

N° 45.

Jules Mice-Emilie.

Le *vingt* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à *quatre* heures _____ minutes du *soir*

est _____ né(e) à *St Léger*

Jules Mice-Emilie _____ fille légitime _____

de *Jules François-Louis Emile* _____ Profession: *agriculteur*

de *St Léger-la-Chissey* domicilié à *St Léger*

et de *Sophie née Versins*

de *Rougemont*

Inscrit au présent registre le *sept* octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Emile Jules*

père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Jules

L'off

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Jules

Communiqué

N° 46.

Jules Charles-Philippe.

Le *vingt* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à *onze* heures _____ minutes du *matin*

est _____ né à *Blonay*

Jules Charles-Philippe _____ fils légitime _____

de *Jules Auguste* _____ Profession: *agriculteur*

de *St Léger-la-Chissey* domicilié à *Blonay*

et de *Cécile née Versins*

de *Jongny*

Inscrit au présent registre le *vingt* octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Auguste Jules*

père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Auguste Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Jules

Communiqué

N° 44.

Montet
Marius - Ulysse

L'acte de naissance du Département de l'Alsace n° 3042 en date du 3 avril 1900, l'acte de naissance ci-contre est rectifié en ce sens qu'aux époux de la mère inscrits par erreur Mme Marie-Louise, soient substitués ceux de Louise Caroline - edèle.

St. Régier, le 7 avril 1900.
L'Officier de l'Etat civil,
L. Guen

Le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize à cinq heures minutes du soir est né a Cojuncy, commune de Blonay

Montet Marius Ulysse fils ilégitime de Montet Marie Marie Louise Profession : agriculteur de Blonay domicilié à Cojuncy et de, fille elle-même de Francois-Jacques Montet et de Marie Marie Marcel

Inscrit au présent registre le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de la sage femme Marinie Lionie de St. Régier la Chissey, domiciliée à la Chissey

Confirmé après lecture faite :

Lionie Marinie

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué

L. Guen

N° 48.

Bonjour
Susanne - Lucie

Le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-seize à six heures minutes du soir est née à Bahyze (Blonay)

Bonjour Susanne - Lucie fille légitime de Bonjour Jules Louis Etienne Profession : agriculteur de Blonay domicilié à Bahyze et de Louise Marie Marie Dupray de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules Bonjour père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonjour

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué

L. Guen

N^o 49.
Christens Bertha

Le *huit novembre* mil huit cent quatre-vingt-
seize à *sept heures* *huit* minutes du *matin*
est né à *Blonay*

Christens Bertha fil *le* légitime
de *Christens Gottfried* Profession: *boulangers*
de *Rimmendingen, Bernes* domicilié à *Blonay*
et de *Schuck Margarethe Jakobine Wilhelmine*
de *Bogel (Suiss)*

Inscrit au présent registre le *premier décembre*
mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Christens*
Gottfried père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Christens Gottfried

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. J. J. J.

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil à *Kirchberg*.

N^o 50.
Détay Louis
Marc-Charles.

Le *quatre décembre* mil huit cent quatre-vingt-
seize à *six heures* *huit* minutes du *soir*
est né à *vaux Serrettes, rière Blonay*

Détay Louis-Marc-Charles fil *le* légitime
de *Détay Charles-François-Amand* Profession: *agriculteur*
de *Lutry & Frol* domicilié à *vaux Serrettes*
et de *Lina-Bertha née Desclous*
de *La Tour-de-Peilz & St. Léger-la-Chaux*

Inscrit au présent registre le *quatre décembre*
mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *François*
Détay père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Détay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. J. J. J.

Communiqué aux Officiers de
l'Etat civil de *Lutry & Frol*.

N° 51,
Pilet David
Louis-Jules.

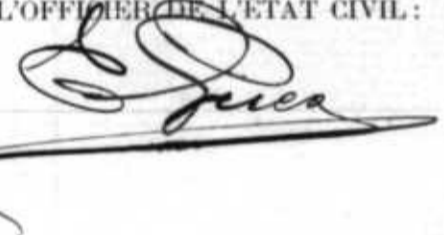
Le *Trois Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures *trente* minutes du *soir*
est né à *Chaucey, commune de Blonay*
Pilet David-Louis-Jules fils légitime
de *Pilet David-Paul-Daniel* Profession: *ferblanter*
de *Robinière* domicilié à *Chaucey*
et de *Eugénie-Fanny* née *Duport*
de *Blonay*
Inscrit au présent registre le *quatre décembre*
mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *David Pilet*
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

David Pilet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil de *Robinière*.



N° 52.
Maurisien
Jules-Alfred.

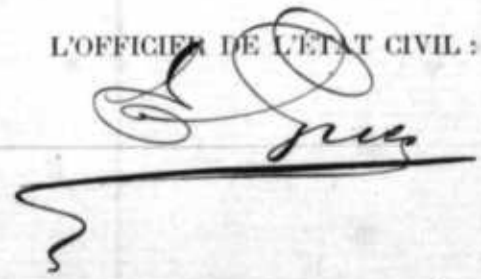
Le *trois Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures *minutes* du *matin*
est né à *La Chisay*
Maurisien Jules-Alfred fils légitime
de *Maurisien Alfred-Louis* Profession: *agriculteur*
de *Tritoux* domicilié à *La Chisay*
et de *Henriette-Louise-Agnès* née *Crépon*
de *S. Léger - la Chisay*
Inscrit au présent registre le *huit décembre*
mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Maurisien*
Louis père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Maurisien Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil de *S. Saphorin*.



N° 53.
Morel Arrien
François-Louis.

Le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure minutes du soir
est né à Cercier, commune de Blonay
Morel Arrien François-Louis fils légitime
de Morel Louis-François-Auguste Profession: agriculteur
de Charvonnay domicilié à Cercier
et de Julie-Madeleine née Desplanat
de Rougemont
Inscrit au présent registre le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de François Morel
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Frs Morel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officiers de

l'Etat civil de Crozier.

N° 54.
Boraley
née morte.

Le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures trente minutes du matin
est née à Cojonnay, commune de Blonay
Boraley née morte fille légitime
de Boraley François-Denis Profession: facteur rural
de Blonay domicilié à Cojonnay
et de Julie-Sophie née Durand
de St-Légier-la-Chissay
Inscrit au présent registre le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Boraley
Denis père de l'enfant né-mort.

Confirmé après lecture faite:

Boraley Denis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

N^o 55.
Guex
né-mort.

Le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
six à sept heures minutes du soir
est né à Saumonnières St. Léger
Guex né-mort fil légitime
de Guex Emile François-Louis Profession: agriculteur
de St. Léger-la-Chiway domicilié à Saumon
et de Jules née Charalley
de Tridon

Inscrit au présent registre le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Emile Guex
père de l'enfant né-mort

Confirmé après lecture faite:

Emile Guex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Guex

Communiqué

N^o
Cotivore.

Le numéro 55. au folio 8. est la dernière
inscriptions faite dans l'année 1890. Les deux
doubles sont conformes. Ce que nous certifions.

St. Léger, le 31 décembre 1890.
L'Officier de l'Etat civil. Profession: Guex



Vu par le Préfet
du district de Vevey
L. J. J. J. J.

Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite:

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

N^o 1.
Pillion
Robert-Alfred

Le *vingt-neuf janvier* mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *une* heure *minutes* du *soir*
est né à *Blonay*
Pillion Robert-Alfred fil *l* légitime
de *Pillion Alfred-Louis* Profession: *agriculteur*
de *Verey, Villeneuve & Blonay* domicilié à *Blonay*
et de *Emilie Alvina née Bolomey*
de *St Léger-la-Chièze*
Inscrit au présent registre le *vingt-une janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Pillion*
Alfred père de l'enfant nouveau-né
Confirmé après lecture faite:
Pillion
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
J. Guas
Communiqué aux officiers de
l'Etat civil de *Verey & Villeneuve*

N^o 2.
Guas
Susanne

Le *vingt-sept janvier* mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *minuit* *heure* *minutes* de
est née à *Tercier, commune de Blonay*
Guas Susanne fil *l* légitime
de *Guas Jules-Henri* Profession: *agriculteur*
de *St Léger-la-Chièze* domicilié à *Tercier*
et de *Lucie-Suzanne née Tualant*
de *Blonay*
Inscrit au présent registre le *vingt-huit janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Jules Guas*
père de l'enfant nouveau-né
Confirmé après lecture faite:
Jules Guas
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
J. Guas
Communiqué

N° 3.
Henchoz
Jeanne-Friva.

Le trois février mil huit cent quatre-vingt-
Ving-sept à quatre heures trente minutes du matin
est né e à Chaucey, commune de Blonay.
Henchoz Jeanne-Friva fil le légitime
de Henchoz Jules-Dariz Profession : agriculteur
de Château-d'Occ domicile à Chaucey
et de Louise Eugénie née Tillion
de Verrey-Villeneuve & Blonay
Inscrit au présent registre le trois février
mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Jules Henchoz
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Henchoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil, de Château-d'Occ.

N° 4.
Disserens
Susanne-Elise.

Le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-
Ving-sept à onze heures minutes du soir
est née au Taux, rive Blonay
Disserens Susanne-Elise fil le légitime
de Disserens François-Louis Profession : menuisier
de Taux domicile au Taux
et de Louise Henriette née Picotere
des Thioleyres.
Inscrit au présent registre le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Louis
Disserens père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Disserens Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil de Tully

N^o 5.
Bonjour
Elise-Susanne.

Le vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Cojonnes, commune de Blonay
 Bonjour Elise-Susanne fille illégitime
 de Bonjour Emma-Félicie-Louis Profession: agriculteur
 de Blonay domiciliée à Cojonnes, fille elle-même
 de François-Louis-Henri Bonjour
 et de Arèle née Clément

Inscrit au présent registre le vingt-deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux sept sur la déclaration de Henriette
Cardinaux sage-femme de Blonay, domiciliée à Cojonnes.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Cardinaux
sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

J. Jura

Communiqué

N^o 6.
Graz
Jeanne-Sophie.

Le vingt-deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à trois heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Fercier, commune de Blonay
Graz Jeanne-Sophie fille légitime
 de Graz Isaac-Emmanuel-Charles Profession: agriculteur
 de Verey & de Salisins domicilié à Fercier
 et de Jenny-Louis-Henriette née Rossier
 de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux sept sur la déclaration de Charles
Graz père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles Graz

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

J. Jura

Communiqué aux Officiers de

l'Etat civil de Verey & de Salisins.

N° 7.

Ducraux
Robert-Frédéric.

Le sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ à une heure _____ minutes du soir _____

est _____ né _____ à La Chissey _____

Ducraux Robert-Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Ducraux Charles-Auguste Profession : agriculteur _____

de St-Léger-la-Chissey domicilié à La Chissey _____

et de Lucie née Fay _____

de Talérisseau & veuve _____

Inscrit au présent registre le huit mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration de Ducraux

Charles-Auguste père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ducraux Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° 8.

Tausse
Berthe-Elisa.

Le vingt-trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à La Chissey _____

Tausse Berthe-Elisa _____ fille _____ légitime _____

de Tausse Marie-Caroline née Bolomey Profession : agriculteur _____

de Sixy _____ domicilié à La Chissey, fille elle-même _____

de Tienne François-Louis Bolomey & veuve _____

de Tausse François-Samuel né le 21 mars 1843 _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration de Jeanne Ducraux

sage-femme de St-Léger-la-Chissey, domiciliée à La Chissey _____

Confirmé après lecture faite :

Jeanne Ducraux Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

à l'officier
de l'Etat civil, à Gimel.

N° 9.
Gues
Albert-Henri.

Le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à une heure rente minutes du matin
 est né à St Leger
Gues Albert-Henri fil l légitime
 de Gues Pierre-François-Louis Profession: agriculteur
 de St Leger-la-Chiesay domicilié à St Leger
 et de Marie-Julie-Jenny née Gues
 de St Leger-la-Chiesay
 Inscrit au présent registre le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Louis Gues
père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
Louis Gues
 L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:
Gues
 Communiqué

N° 10.
Caillet
Rose.

Le rente mars mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à cinq heures rente minutes du soir
 est né à Cojennes, commune de Blonay
Caillet Rose fil l légitime
 de Caillet Jules-Henri-Samuel Profession: couturier
 de Caramon domicilié à Cojennes
 et de Maries-Louise Bergoy, sa femme
 de Blonay
 Inscrit au présent registre le premier avril
 mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Henri
Caillet père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
Henri Caillet
 L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:
Gues
 Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil à Talisieux.

N° 11.

Ducraux
Berthe Emma

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept à onze heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à La Chisay
 Ducraux Berthe Emma _____ fille _____ légitime _____
 de Ducraux François-Louis _____ Profession : agriculteur
 de St-Léger-la-Chisay domicilié à La Chisay _____
 et de Marie Lombard _____
 de Charvonnay & l'Orbe _____

Inscrit au présent registre le cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Ducraux
 Louis père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
 Louis Ducraux _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

N° 12.

Nicolier
Charles-Gustave

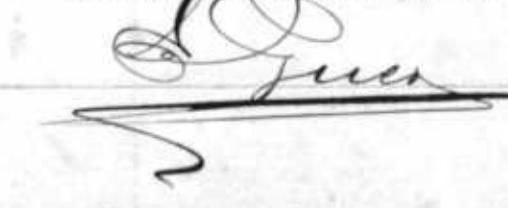
Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept à neuf heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né à Cojournay, commune de Blonay
 Nicolier Charles-Gustave _____ fils _____ légitime _____
 de Nicolier Jules-Aimé _____ Profession : instituteur
 de Oumont-Pessais _____ domicilié à Cojournay _____
 et de Julie-Rosalie née Charletay _____
 de Oumont-Pessais _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Jules Nicolier
 père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'Officier _____

de l'Etat civil de Oumont-Pessais.

N^o 13.
Joly, née morte.

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à sept heures _____ vingt minutes du soir
est _____ née à Cojennes, commune de Blonay
Joly, née morte _____ fil légitime
de Joly Charles-Victor _____ Profession: agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Cojennes
et de Sophie-Flemiette Rossier
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le seize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Joly Victor
père de l'enfant né-mort

Confirmé après lecture faite :
Joly Victor

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 14.
Bolomey
Ernest-Louis.

Le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à une heure _____ minutes du matin
est _____ né au Cret, vicar. St. Léger
Bolomey Ernest-Louis _____ fil légitime
de Bolomey Jacques Charles-Antoine _____ Profession: jardinier
de St. Léger-la-Chaux _____ domicilié à Cret
et de Louise-Jenny née Pirey
de Romanet & Chavaux _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-sept sur la déclaration de Bolomey
Jacques père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Jacques Bolomey

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 15.

*Jules
Susanne-Louise*

Le *vingt-neuf* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à *quatre* heures _____ *trente* minutes du *matin*
est né e à *St. Léger*
Jules Susanne-Louise fil *les* légitime
de *Jules Amie-Charles-Louis* Profession : *agriculteur*
de *St. Léger-la-Chiroy* domicilié à *St. Léger*
et de *Hélène-Marie-Philippine* née *Jules*
de *St. Léger-la-Chiroy*

Inscrit au présent registre le *vingt* avril _____
mil huit cent quatre-vingt-*vingt-neuf* sur la déclaration de *Amie Jules*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Amie Guen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Jules

Communiqué _____

N° 16.

*Roux
Gustave-Henri*

Le *vingt* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à *six* heures _____ minutes du *matin*
est né au *Château de Brie* près *St. Léger*
Roux Gustave-Henri fil *les* légitime
de *Georges-Samuel-Alexis Roux* Profession : *agriculteur*
de *Ollon* domicilié au *Château de Brie*
et de *Bertha-Constantine* née *Guagny*
de *Champtauray*

Inscrit au présent registre le *vingt* avril _____
mil huit cent quatre-vingt-*vingt-neuf* sur la déclaration de *Samuel*
Roux père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

S. Roux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Jules

Communiqué à l'Officier

de l'Etat civil, à Ollon

N^o 14.
Baertschi
Robert - Justave.

Le vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf-sept _____ à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Blonay _____

Baertschi Robert - Justave _____ fil & légitime _____
de Baertschi Christian - Albert _____ Profession: boulanger
de Eggimyl (Bernes) _____ domicilié à Blonay _____
et de Louise - Elise née Allaman _____
de Château - d'Or _____

Inscrit au présent registre le vingt-six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf-sept _____ sur la déclaration de Baertschi
Christian père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Baertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'état civil de Eggimyl.

N^o 15.
Hayoz
Elise - Marguerite.

Le vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf-sept _____ à six heures _____ minutes du soir
est _____ née aux Chevalleryes, lieu Blonay _____

Hayoz Elise - Marguerite _____ fil-le légitime _____
de Hayoz Albert - François _____ Profession: agriculteur
de Ueberstorf (Fribourg) domicilié aux Chevalleryes _____
et de Henriette - Marie née Guex _____
de St Léger - la - Chiesay _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf-sept _____ sur la déclaration de Hayoz
François père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Hayoz François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'état civil de Ueberstorf.

N° 19.

Rossire
Jules-Henri.

Le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à trois heures et _____ minutes du matin
 est _____ né à Cojennes, commune de Blonay
Rossire Jules-Henri fil et légitime _____
 de Rossire François-Justare Profession: agriculteur
 de Blonay domicilié à Cojennes
 et de Joë Fayet
 de Villetotte & de Lutry

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mai
 mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Rossire
Justare père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Gustave Rossire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]
[Signature]

Communiqué

N° 20.

Chollet
Charles-Henri.

Le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Chermioux, rive St Léger
Chollet Charles-Henri fil et légitime _____
 de Chollet Louis-Frédéric-Henri Profession: agriculteur
 de Acaracou domicilié à Chermioux
 et de Marie Emma Duchet
 de Charbonne

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Henri
Chollet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Henri Chollet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]
[Signature]

Communiqué à l'Officier
 de l'Etat civil de Salève

N° 21.
Polomey
né-mort.

Le quatre-vingt-trois mil huit cent quatre-vingt-trois
sept à deux heures et deux minutes du matin
 est né à La Chissey
 Polomey né-mort fil et légitime
 de Polomey François-Louis Profession : agriculteur
 de St-Jérem-la-Chissey domicilié à La Chissey
 et de Marie-Aphie-Louise née Grandchamp
 de Chacaboo

Inscrit au présent registre le cinq juin
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis
Polomey père de l'enfant né-mort.

Confirmé après lecture faite :

Polomey Lo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué

N° 22.
Manning
Vincent-Darius

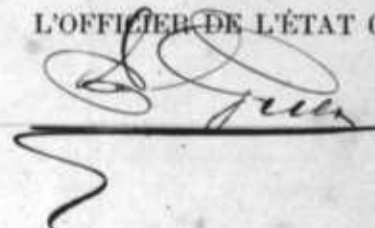
Le trois-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois
sept à trois heures et deux minutes du soir
 est né à Blonay
 Manning Vincent-Darius fil et légitime
 de Manning Victor-Louis-Frédéric Profession : agriculteur
 de Blonay domicilié à Blonay
 et de Marie née Rossier
 de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt juin
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Victor Manning
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Victor Manning

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué

N° 23.

*Jean
Mathilde Louise*

Le *vingt-une juin* mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *deux* heures *trente* minutes du *matin*

est né à *St Léger*

Jean Mathilde Louise fil le légitime

de *Jean Jacques Philippe* Profession: *agriculteur*

de *St Léger-la-Chiusay* domicilié à *St Léger*

et de *Marie Joséphine Sophie née Flayot*

de *Ueberstorf (Fribourg)*

Inscrit au présent registre le *vingt-trois juin*

mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Jean*

Philippe Jean père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Philippe Gheol

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Jean

Communiqué

N° 24.

*Jean Richard
dit Pressel Tolette
Esther*

Le *quatorze juillet* mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *deux* heures *vingt* minutes du *soir*

est né à *au Crêt*, rière *St Léger*

Jean Richard dit Pressel Tolette Esther fil le légitime

de *Jean Richard dit Pressel Philippe Ferdinand* Profession: *agriculteur*

de *La Sagne, Neuchâtel* domicilié à *au Crêt*

et de *Emma Emilie née Charannes*

de *Vercy*

Inscrit au présent registre le *quinze juillet*

mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Ferdinand*

Jean Richard dit Pressel père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Richard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Jean

Communiqué aux Officiers de

*l'Etat civil de La Sagne, de Neuchâtel
et de Vercy.*

N^o 25.
 Staub
 Otto. Emmanuel.

Le vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept à une heure _____ minutes du soir _____
 est né à Blonay _____
 Staub Otto. Emmanuel _____ fil légitime _____
 de Jacob Staub _____ Profession : boucher _____
 de Thérigues (Berne) _____ domicilié à Blonay _____
 et de Marie née Duroch _____
 de Charvonne _____
 Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Jacob Staub
 père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
 Jacob Staub _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 J. Guis _____
 Communiqué à l'officier
 de l'état civil de Herzogenbuchsee.

N^o 26.
 Rognez
 Georges.

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept à onze heures _____ minutes du soir _____
 est né à Copinnes, commune de Blonay _____
 Rognez Georges _____ fil légitime _____
 de Rognez Charles _____ Profession : laitier _____
 de Solig-Tittet _____ domicilié à Copinnes _____
 et de Juliette Anne Pauline Krieg née Delapray _____
 de Yvertoine (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Charles
 Rognez père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
 C. Rognez _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 J. Guis _____
 Communiqué à l'officier de
 l'état civil de Botten, à Solig-le-pau.

N° 27.
Boraley
Marguerite-Rosine

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Coppet, vers St-Léger
Boraley Marguerite-Rosine fil le légitime
de Boraley François-Denis Profession: facteur postal
de Blonay _____ domicilié à Blonay
et de Julie - Sophie née Durand
de St-Léger-la-Chiesay
Inscrit au présent registre le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Boraley
Denis père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Boraley Denis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué

N° 28.
Bachelard
Jules-François

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Tercier, commune de Blonay
Bachelard Jules-François fil le légitime
de Bachelard Louis-Emile Profession: agriculteur
de Nyon & Sampigny domicilié à Tercier
et de Clara - Eugénie - Sylvie née Boraley
de Blonay
Inscrit au présent registre le six août
mil huit cent quatre-vingt-six-sept sur la déclaration de Emile
Bachelard père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Emile Bachelard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué aux Officiers de

l'Etat Civil de Nyon & Sampigny.

N^o 29.
 Ducimetière alias
 Monod, Alice.

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept _____ à six heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Gilamont, rière St Léger
 Ducimetière alias Monod Alice _____ fille légitime
 de Jules-Alexandre Ducimetière alias Monod Profession: agriculteur
 de St Saphorin (Canton de Corsier) domicilié à Gilamont
 et de Fanny-Louise née Schneberger
 de Langenthal (Berne)
 Inscrit au présent registre le quatorze août
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept _____ sur la déclaration de Jules Monod
 père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
 Jules Monod.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
 Communiqué aux Officiers de
 l'Etat civil de Collombier (Canton de Corsier)

N^o 30.
 Luther
 Martin Carl.

Le six-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-sept _____ à une heure _____ minutes du soir
 est _____ né à La Chiessey
 Luther Martin Carl _____ fils légitime
 de Luther Emory-Martin-Johannes Profession: agriculteur
 de Berlin (Prusse) domicilié à La Chiessey
 et de Bertha née Ris
 de Glaris
 Inscrit au présent registre le six-huit août
 mil huit cent quatre-vingt-six-sept _____ sur la déclaration de Emory-Martin
 Johannes Luther père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
 Hans Luther.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
 Communiqué à la Chancellerie
 de l'Etat

N° 31.

*Benninger
Albert.*

Le *vingt-huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *huit* heures _____ minutes du *matin* _____
 est _____ né à *St. Léger* _____
Benninger Albert _____ fils légitime _____
 de *Benninger Samuel* _____ Profession : *agriculteur* _____
 de *Jeanes (Tribourg)* _____ domicilié à *St. Léger* _____
 et de *Lina Brillhant* _____
 de *Abbligend Berny* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt-neuf août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* _____ sur la déclaration de *Samuel* _____
Benninger père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
Benninger Samuel _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
[Signature] _____
 Communiqué à l'officier _____
 de l'état civil, à *Monab.* _____

N° 32.

*Crépon
Louis-Amand.*

Le *vingt-neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *trois* heures _____ minutes du *matin* _____
 est _____ né à *St. Léger* _____
Crépon Louis-Amand _____ fils légitime _____
 de *Crépon Eugène-Louis-Emile* _____ Profession : *menuisier* _____
 de *St. Léger-la-Chapelle* _____ domicilié à *St. Léger* _____
 et de *Lina née Larin* _____
 de *Vullions* _____
 Inscrit au présent registre le *trante août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* _____ sur la déclaration de *Eugène* _____
Crépon père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
Eugène Crépon _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
[Signature] _____
 Communiqué _____

N^o 33.
Faes
Charles-Robert.

Le huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-sept à six heures _____ minutes du matin
 est né à La Veyrie, rive St Léger
 Faes Charles-Robert _____ fils légitime
 de Otto Faes _____ Profession: menuisier
 de Schiffslaw (Argovie) domicilié à La Veyrie
 et de Louise-Julie née Neyroux
 de Charonne

Inscrit au présent registre le huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Otto Faes
 père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Otto Faes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
 de l'état civil à Schiffslaw.

[Signature]

N^o 34.
Vuaiens
Hugues-Henri-Eugène.

Le onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-sept à sept heures _____ minutes du matin
 est né à Gottsching, rive St Léger
 Vuaiens Hugues-Henri-Eugène _____ fils légitime
 de Vuaiens Gustave-Otto _____ Profession: agriculteur
 de Blomay _____ domicilié à Gottsching
 et de Elise-Marie-Sophie dite Lévy née Porcan
 de Châtelain

Inscrit au présent registre le onze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Otto Vuaiens
 père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Otto Vuaiens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

[Signature]

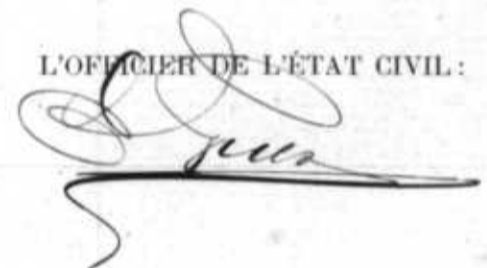
N° 35.
Michaux
née morte.

Le quatorze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-sept _____ à _____ une heure _____ minutes du matin _____
 est _____ née à St. Léger _____
 Michaux née morte _____ fille légitime _____
 de Michaux Alois _____ Profession: instituteur _____
 de Besse & de La Sarraz domicilié à St. Léger _____
 et de Jeanne Marguerite Annette née Chapuis _____
 de Lausanne _____

Inscrit au présent registre le quatorze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- trois-sept _____ sur la déclaration de Alois Michaux
 père de l'enfant née morte _____

Confirmé après lecture faite:
 A. Michaux.

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 36.
Chaubert
Henri-Julien.

Le vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-sept _____ à _____ neuf heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Tercior, commune de Blonay _____
 Chaubert Henri-Julien _____ fil & légitime _____
 de Chaubert Marc _____ Profession: agriculteur _____
 de Corsier _____ domicilié à Tercior _____
 et de Fanny Louise Boulenay née Flemming _____
 de Corsier _____

Inscrit au présent registre le vingt octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- trois-sept _____ sur la déclaration de Marc _____
 Chaubert père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
 Chaubert Marc

Communiqué à l'Officier _____
 de l'Etat civil de Corsier _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:


N° 37.
Gillieron
Jean-Arrien.

Le vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à neuf heures _____ minutes du soir
est né à Hauterive, riverain St. Léger

Gillieron Jean-Arrien _____ fils légitime _____
de Gillieron Jean-Albert _____ Profession: agriculteur _____
de Séviers & Servion _____ domicilié à Hauterive _____
et de Bertha-Louise née Jemerey _____
de Châtelain _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept _____ sur la déclaration de Albert
Gillieron, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
Albert Gillieron _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué aux Officiers de
l'Etat civil à Séviers & Servion.

N° 38.
Guea
Iva-Marguerite.

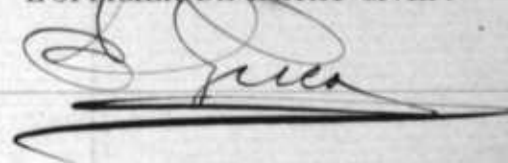
Le deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à neuf heures _____ minutes du soir
est née à St. Léger _____

Guea Iva-Marguerite _____ fille légitime _____
de Guea Aimé-Louis _____ Profession: agriculteur _____
de St. Léger-la-Chaux domicilié à St. Léger _____
et de Marie-Marguerite née Stucki _____
de Diemtigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trois novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept _____ sur la déclaration de Guea Aimé
père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
Aimé Guea _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

N° 39.

Bonjour
Louis-Siméon

Le huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chaucy, commune de Blonay

Bonjour Louis-Siméon _____ fil & légitime _____
de Bonjour François-Louis-Siméon Profession: agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Chaucy _____
et de Marie-Sophie née Bonjour _____
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le huit novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de François-
Louis-Siméon Bonjour père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

François-Louis-Siméon Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Guen

Communiqué

N° 40.

Pillou
Ferreol-Albert

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à une heure _____ minutes du matin
est _____ né aux Chevalleyres, river Blonay

Pillou Ferreol-Albert _____ fil & légitime _____
de Pillou Sylvestre-François Profession: sellier-tapissier
de Châtel St Denis (Futaux) domicilié aux Chevalleyres _____
et de Simonne-Marie-Angeline Trincas née Marianne
de Bernas (Hte Savoie) _____

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Sylvestre-
Pillou père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Sylvestre Pillou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Guen

Communiqué à l'Officier

de l'Etat civil à Châtel St Denis.

N° 41.
Chabloz
Marthe.

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Jolimont, rive St Léger
Chabloz Marthe _____ fille légitime _____
de Chabloz Louis Eugène _____ Profession: agriculteur
de Château d'Or _____ domicilié à Jolimont
et de Reine née Stuby _____
de Busigny sur Orne _____
Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Eugène
Chabloz père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Eugène Chabloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil à Château d'Or.

[Signature]

N° 42.
Caillet
Berthe Philippine.

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à trois heures _____ minutes du soir
est _____ née à Seytranc, rive St Léger
Caillet Berthe Philippine _____ fille légitime _____
de Caillet Henri Adolphe _____ Profession: agriculteur
de Maracou _____ domicilié à Seytranc
et de Rose Louise Lecrier _____
de Château d'Or _____
Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Adolphe
Caillet père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Caillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil à Salers.

[Signature]

N^o 43.Regamey
Rodolphe Jules Auguste.Le *deux* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-sept à *deux* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Blonay*Regamey Rodolphe Jules Auguste — fil *s* — légitime _____de Regamey Franconi Rodolphe — Profession: *agriculteur* _____de *Lausanne & Sarigny* domicilié à *Blonay* _____et de *Maries-Jenny* née Regamey _____de *Lausanne & de Sarigny* _____Inscrit au présent registre le *deux* novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux-sept* sur la déclaration de *Rodolphe**Regamey* père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Regamey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

D. Guer

Communiqué aux Officiers de

l'Etat civil de *Lausanne & de Sarigny*.N^o 44.Ducraux
Louisa-Jeanne-Maries.Le *deux* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-sept à *quatre* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né(e) à *St) Lézier*Ducraux Louisa-Jeanne-Maries fil *le* légitime _____de Ducraux Louis-Vincent — Profession: *agriculteur* _____de *St) Lézier-la-Chiésay* domicilié à *St) Lézier* _____et de *Chéry Chollet* _____de *Maracon* _____Inscrit au présent registre le *quatorze* novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux-sept* sur la déclaration de *Louis**Ducraux* père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

D. Guer

Communiqué _____

N° 45.
Chessea
Marcel - Ernest.

Le *vingt* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *six* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *La Chiesay, commune de St. Léger - La Chiesay*
Chessea Marcel Ernest _____ fils _____ légitime _____
 de *Chessea Jules Auguste* _____ Profession: *funériste postal*
 de *Planches-Contrucq* domicilié à *La Chiesay*
 et de *Louise-Henriette-Sophie née Parisot*
 de *Châtelain* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Jules Chessea*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Chessea

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. P. ...

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à *Montreux.*

N° 46.
Chabloz
Henri - Louis.

Le *quatre* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-sept à *sept* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né à *Blonay*
Chabloz Henri-Louis _____ fil _____ légitime _____
 de *Chabloz Louis* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Château-d'Oca* domicilié à *Blonay*
 et de *Suzanne-Marie dite Jenny Rossier*
 de *Blonay* _____

Inscrit au présent registre le *cinq* décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*vingt-sept* sur la déclaration de *Louis*
Chabloz père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Chabloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. P. ...

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à *Château-d'Oca.*

N^o 47.
Boraley
Louise.

Le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à trois heures trente minutes du matin
est née à Plonay
Boraley Louise fil le légitime
de Boraley Jules François Gabriel Profession : agriculteur
de Plonay domicilié à Plonay
et de Suzanne Louise née Michel
de Châtelain
Inscrit au présent registre le trois-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Jules Boraley
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Boraley Michel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guen

Communiqué

N^o 48.
Henry
Marie-Amélie

Le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-
trois-sept à neuf heures soixante minutes du matin
est née à Cojuncques, commune de Plonay
Henry Marie-Amélie fil le légitime
de Henry Constant Alexandre Profession : boulangers
de Tullierens d'Argea domicilié à Cojuncques
et de Louise Emma Croisier
de Ballons & Berolles
Inscrit au présent registre le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois-sept sur la déclaration de Constant
Henry père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

C. Henry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guen

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Tullierens.

N^o 49.
Bonjour
François-Louis.

Le trente décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à _____ heures _____ minutes du matin
est né à Blonay
Bonjour François-Louis _____ fils _____ légitime _____
de Bonjour Marc Eugène _____ Profession : agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Blonay
et de Jenny Marie Marguerite née Bonjour
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le trente décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Eugène
Bonjour père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué

N^o
Clôture.

Le numéro 49. au folio 33. est celui _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ minutes du
de la dernière inscription faite dans l'année 1897.
Les deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions
St. Léger, le 31 décembre 1897
L'Officier de l'Etat civil.
domicilié à _____



[Signature]

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N^o 1.
Ducraux
René.

Le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-
trois à sept heures minutes du matin
est né à La Teyre, ci-devant St. Léger
Ducraux René fils légitime
de Ducraux François-Etienne-Jean-Baptiste Profession : agriculteur
de St. Léger-la-Chièvre domicilié à La Teyre
et de Anna-Clara-Cathérine-Augusta née Stephanie
de Berlin

Inscrit au présent registre le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de François
Ducraux père de l'enfant nouveau né

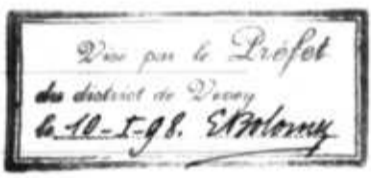
Confirmé après lecture faite :

Ed. Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Gué

Communiqué



N^o 2.
Gué
nié-morte.

Le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-
trois à trois heures minutes du matin
est née à Saumont, ci-devant St. Léger
Gué nié-morte fil le légitime
de Gué Emile-François-Louis Profession : agriculteur
de St. Léger-la-Chièvre domicilié à Saumont
et de Julie Chevalley
de Saumont

Inscrit au présent registre le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Emile
Gué père de l'enfant nié-morte

Confirmé après lecture faite :

Emile Gué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Gué

Communiqué

N° 3.

Bonjour
Justares - Louis.

Le *seize* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à *huit* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Cojennes*, commune de *Blonay*

Bonjour Justares Louis _____ fils _____ légitime _____
de *Bonjour* Jean François Louis Profession: *agriculteur*
de *Blonay* _____ domicilié à *Cojennes* _____
et de *Maries* Louise Henriette *Rossier* _____
de *Blonay* _____

Inscrit au présent registre le *huit* janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-*huit* sur la déclaration de *François* _____
Bonjour père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jos. Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guen

Communiqué

N° 4.

Jules
Armand - François

Le *vingt* - *sept* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à *quatre* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Tercier*, commune de *Blonay*

Jules Armand - François _____ fils _____ légitime _____
de *Jules* Jules - *Hemi* _____ Profession: *agriculteur*
de *S. Léger* - *la* - *Chisoy* domicilié à *Tercier* _____
et de *Lucie* - *Suzanne* née *Travers* _____
de *Blonay* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* - *neuf* janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-*huit* sur la déclaration de *Jules* _____
Jules père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Guen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guen

Communiqué

N° 5.

Soumi
Marguerite-Louise.

Par décision du
Département de justice et
Police du canton de Vaud
du 5 mai 1955, l'ins-
cription ci-contre est redigée
en ce sens que le nom
patronymique de l'enfant
et de son père s'écrivent:
" Soumi " et non " Soumi "

Le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures minutes du soir
est né à St. Léger

Soumi Marguerite-Louise fil le légitime
de Soumi Alfred Profession: agriculteur
de Jorrenay (Terne) domicilié à St. Léger
et de Aimée née Péquin
de St. Léger-la-Chaux

Inscrit au présent registre le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Soumi
Alfred père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:
Alfred Soumi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Jorrenay.

Blonay le 10 mai 1955
L'officier de l'état-civil,
M. Faucher



N° 6.

Détray
Alfred Eugène.

Le vingt février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures minutes du soir
est né à Jorrenay, rive Blonay

Détray Alfred Eugène fil le légitime
de Détray Charles François Henri Profession: agriculteur
de Lutry & de Fozel domicilié à Jorrenay
et de Lina Bertha née Declorens
de La Tour-de-Peilz & de St. Léger-la-Chaux

Inscrit au présent registre le vingt-une février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de François
Détray père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:
François Détray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil de Lutry & de Fozel.

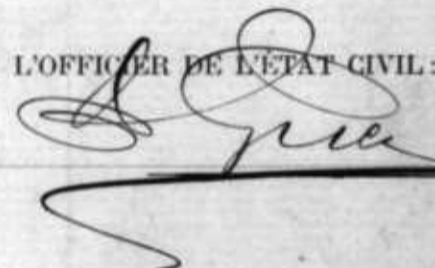
N^o 7.
Dietrich
Jeanne-Marguerite

Le trois mars mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à quatre heures minutes du soir
est né e à St. Léger
Dietrich Jeanne-Marguerite fil le légitime
de Dietrich Jacob Hermann Profession: agriculteur
de Neuhausen dans Duché de domicilié à St. Léger
et de Sophie Marie Hermette née jean
de St. Léger-la-Chapelle
Inscrit au présent registre le trois mars
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Hermann
Dietrich père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Hermann Dietrich

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

N^o 8.
Orier
Denise-Marianne

Le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à trois heures minutes du matin
est né e au Crêt, près St. Léger
Orier Denise-Marianne fil le légitime
de Orier Jacques-Louis Profession: artiste-peintre
de Genève (Ville) domicilié au Crêt
et de Marianne née Purnat, sa femme
de Corsier, Vevey & Courmoulin
Inscrit au présent registre le quatorze mars
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Jacques Orier
père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Orier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil, à Genève.

N° 9.
Cornuet
Albert-Victor-Louis

Le vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-huit à cinq heures _____ hente minutes du soir
est né à S. Léger
Cornuet Albert-Victor-Louis fil l légitime
de Cornuet Victor-Louis Profession : agriculteur
de Luty domicilié à S. Léger
et de Maries-Louise-Sophie née Juss
de S. Léger-la-Chiesay
Inscrit au présent registre le vingt-une mars _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-huit sur la déclaration de Cornuet
Victor-Louis père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Cornuet Victor-Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Juss

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à Luty

N° 10.
Juss
Jules-François

Le vingt-neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-huit à deux heures _____ minutes du soir
est né à La Chiesay
Juss Jules-François fil l légitime
de Juss Louis-Alexandre-Rolphe Profession : agriculteur
de S. Léger-la-Chiesay domicilié à La Chiesay
et de Félicie-Maries née Béquin
de S. Léger-la-Chiesay
Inscrit au présent registre le vingt-une mars _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-huit sur la déclaration de Rolphe
Juss père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Juss

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Juss

Communiqué

N° 11.

Bonjour
Emile-Arthur.

Le ~~vingt-trois~~ vingt-trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
~~sept~~ huit à _____ heures _____ minutes du ~~soir~~ _____

est _____ né à La Tacotte, river St. Léger

Bonjour Emile-Arthur fils légitime _____

de Bonjour Jean Paul Profession: agriculteur

de St. Léger-la-Chiésay domicilié à La Tacotte

et de Fanny-Louise née Henry

des Châtelains

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mars _____

mil huit cent quatre-vingt-~~sept~~ huit sur la déclaration de Paul

Bonjour père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N° 12.

Ducraux
Marie-Emma.

Le vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à quatre heures _____ minutes du matin

est _____ née à St. Léger

Ducraux Marie Emma fille légitime _____

de Ducraux Henri-Jules-Eugène Charles Profession: agriculteur

de St. Léger-la-Chiésay domicilié à St. Léger

et de Marie-Alexandrine née Ferisset

de Vallières (Fribourg)

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____

mil huit cent quatre-vingt-~~sept~~ huit sur la déclaration de Charles

Ducraux père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 13.Tillio
Marthe Emilie

Le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à une heure quatre minutes du soir
 est né à Blonay
Tillio Marthe Emilie fil le légitime
 de Tillio Alphonse Louis Profession : agriculteur
 de Sevey, Villeneuve & Blonay domicilié à Blonay
 et de Emilie Arina née Polomey
 de St Léger-la-Chiesay

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mars
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Alphonse Tillio
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Tillio

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Juce

Communiqué aux Officiers de

l'Etat civil de Sevey & Villeneuve.N^o 14.Juce
Louisa Anna

Le premier avril mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à huit heure deux minutes du soir
 est née à St Léger
Juce Louisa Anna fil le légitime
 de Juce Pierre-François Louis Profession : agriculteur
 de St Léger-la-Chiesay domicilié à St Léger
 et de Marie Julie Jenny née Juce
 de St Léger-la-Chiesay

Inscrit au présent registre le deux avril
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Louis Juce
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Juce

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Juce

Communiqué

N^o 15.
Gues
Ernest-Henri.

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est né à St Léger
 Gues Ernest-Henri _____ fils _____ légitime _____
 de Gues Aimé-Marc-Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de St Léger-la-Chièze domicilié à St Léger _____
 et de Hélène-Marie-Philippine née Gues _____
 de St Léger-la-Chièze _____
 Inscrit au présent registre le six avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration de Aimé Gues
 père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
Aimé Gues.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
[Signature]
 Communiqué _____

N^o 16.
Ducraux
Maurice-Ermité.

Le vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est né à La Chièze
 Ducraux Maurice-Ermité _____ fils _____ légitime _____
 de Ducraux François-Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de St Léger-la-Chièze domicilié à La Chièze _____
 et de Maries née Lombardet _____
 de Charomay & d'Orte _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration de Louis Ducraux
 père de l'enfant nouveau-né _____
 Confirmé après lecture faite :
Ducraux Louis.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
[Signature]
 Communiqué _____

N° 17.
Burdet
de éry. Alise

Le vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à six heures _____ trente minutes du matin
est né à Cojennes, commune de Blonay
Burdet de éry. Alise _____ fil le légitime
de Burdet François-Thomas _____ Profession: agriculteur
de Châtelain _____ domicilié à Cojennes
et de Marie-Augusta née Bonnet
de Blonay

Inscrit au présent registre le trente avril _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration de François
Burdet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

F^s Burdet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Cojennes.

[Signature]

N° 18.
Chabloz
Henri-Paul.

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à huit heures _____ trente minutes du soir
est né à St-Léger
Chabloz Henri Paul _____ fil le légitime
de Chabloz Eugène Paul _____ Profession: agriculteur
de Château-d'Os _____ domicilié à St-Léger
et de Louise-Elisa Détray
de Lutry L^{de} Forel

Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration de Eugène
Chabloz père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Eugène Chabloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Château-d'Os

[Signature]

N^o 19.
Ducrot
Ariens-Victor.

Le seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures _____ minutes du soir
est né à Cojennes, commune de Blonay
Ducrot Ariens-Victor _____ fil ~~il~~ légitime _____
de Ducrot Julie-Charie _____ Profession: Domestique _____
de Charonne _____ domicilié à Verey, fabrique Noëlle _____
~~et de~~ fille elle-même de François-Louis Ducrot _____
de Marie-Louise-Henriette née Jacquot, sa femme _____
Inscrit au présent registre le seize mai _____
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Henriette
Cardinaux, sage-femme, domiciliée à Cojennes _____

Confirmé après lecture faite:

Henriette Cardinaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué aux Officiers de

l'Etat civil de Courcier-~~de~~ Verey.

N^o 20.
Périsset
mort-née.

Le dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures _____ minutes du matin
est morte née à Beschez Cochar, rière Blonay
Périsset mort-née _____ fille illégitime _____
de Périsset Marie-Hélène _____ Profession: Domestique _____
de Vandereins (Fribourg) domicilié à rière Blonay _____
~~et de~~ fille elle-même de Marie-Joséphine Périsset _____
~~de~~ _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mai _____

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Henriette
Cardinaux sage-femme domiciliée à Cojennes _____

Confirmé après lecture faite:

Henriette Cardinaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué _____

N° 211.

Turrian Jules-Albert.

Le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-huit à sept heures minutes du matin

est né à Leytranc, vic. St. Régis

Turrian Jules-Albert fil & légitime

de Turrian Samuel-Denis Profession: agriculteur

de Château-Blac domicilié à Leytranc

et de Fanny-Dorothée née Loup

de Rougemont

Inscrit au présent registre le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Samuel Turrian père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Samuel Turrian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'Officier

de l'Etat civil, à Château-Blac.

N° 212.

Jyger Bertha-Frída.

Le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-huit à trois heures minutes du soir

est née à Tercier, commune de Blonay

Jyger Bertha-Frída fille légitime

de Gottlieb-Emmanuel Jyger Profession: postillon

de Jessenay (canton de Yverdon) domicilié à Tercier

et de Thérésia-Alexia née Krummacher

de Escholymath (canton de Lucerne)

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Gottlieb Jyger, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Jyger Gottlieb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'Officier

de l'Etat civil, à Jessenay.

N^o 23.
Rossier
Léa.

Le vingt-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-huit à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né(e) à Cojournet, commune de Blonay.
 Rossier Léa _____ fil le légitime _____
 de Rossier François-Justave Profession: agriculteur
 de Blonay _____ domicilié à Cojournet _____
 et de Ida née Fayet _____
 de Billebeck & de Lutry _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Justave
 Rossier père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Justave Rossier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué _____

N^o 24.
Morel
Rosalie-Madeleine.

Le trois-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-huit à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né(e) à Blonay _____
 Morel Rosalie-Madeleine _____ fil le légitime _____
 de Morel Louis-François-Auguste Profession: agriculteur
 de Charonne _____ domicilié à Blonay _____
 et de Jules-Madeleine Desplanis _____
 de Rougemont _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de François
 Morel père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Frs Morel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'officier
 de l'état civil, à Corsier.

N° 25.
Chessea
Georges - Justare.

Le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à sept heures minutes du soir
est né à La Tacotte, rieu St Léger
Chessea Georges - Justare fil l légitime
de Chessea Henri - Louis Profession: agriculteur
de Planches (Montana) domicilié à La Tacotte
et de Elisa née Cheralley
de Champtaigny

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Louis Chessea
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:
Louis Chessea

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Champtaigny.

N° 26.
Baertschi
Rudolphe Robert.

Le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à trois heures minutes du matin
est né à Cojunces, commune de Blonay
Baertschi Rudolphe Robert fil l légitime
de Baertschi Christian - Albert Profession: boulangers
de Eggiryl (Berne) domicilié à Cojunces
et de Louisa - Elisa née Allmann
de Château d'Oca

Inscrit au présent registre le trois-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Christian
Baertschi père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:
Christian Baertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Eggiryl.

N° 27.
Saugy
Robert-Louis-Justare

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à quatre heures _____ minutes du matin
est né à Hauterive, vers St Léger
Saugy Robert-Louis-Justare fils légitime
de Saugy Justare Charles-Louis Profession: agriculteur
de Rougemont domicilié à Hauterive
et de Elisa née Curchoy
de Dommarin

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Justare
Saugy père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Justare Saugy

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à Rougemont.

N° 28.
Schneeberger
Edouard-Louis.

Le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à sept heures _____ minutes du matin
est né à La Chiesay
Schneeberger Edouard-Louis fils légitime
de Schneeberger Louis-François Frédéric Profession: facteur postal
de Dirrenroth (Berne) domicilié à La Chiesay
et de Aloisia-Julie-Elise-Louise Pochon
de Charannes-le-Chêne & de Denery

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Schneeberger
Louis père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Schneeberger Louis

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil de Dirrenroth.

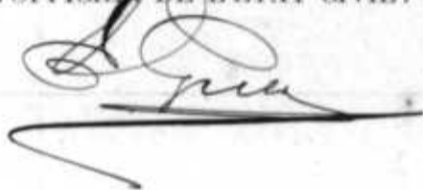
N° 29.
Henchoz
Alois - Louis.

Le vingt - six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à neuf heures _____ minutes du soir
est né à Chauncey, commune de Blonay
Henchoz Alois - Louis _____ fil d' légitime _____
de Henchoz Jules - Dariz _____ Profession : agriculteur
de Château - d' Oca _____ domicilié à Chauncey
et de Louise - Eugénie Tillin
de Verey, Villeneuve & Blonay
Inscrit au présent registre le vingt - huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt - trois-huit sur la déclaration de Jules Henchoz
père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Henchoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'officier

de l'état civil de Château d'Oca.

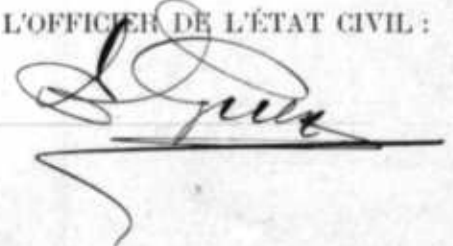
N° 30.
Farina
Agnès - Marie.

Le trente - un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à neuf heures _____ minutes du soir
est née à La Chiesa
Farina Agnès - Marie _____ fille légitime _____
de Farina Giovanni Battista Ambrogio Profession : maçon
de Cesara (Novare Italie) domicilié à La Chiesa
et de Marie - Virginie Corty
de Anzola (Piémont)
Inscrit au présent registre le trois août _____
mil huit cent quatre-vingt - trois-huit sur la déclaration de Ambroio
Farina, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

A Farina

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à la Chancellerie

d'Etat.

N° 31.
Monod
Marguerite-Violette

Le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à trois heures minutes du matin
 est né à Blonay
Monod Marguerite-Violette fils légitime
 de Monod Aimé-Louis Profession: agriculteur
 de Chatelain s.d. Nozille domicilié à Blonay
 et de Eugénie née Lucas
 de St-Léger-la-Chievray
 Inscrit au présent registre le vingt-trois août
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Aimé
Monod père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
Aimé Monod
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]
 Communiqué aux officiers
 de l'Etat civil de Montceau & Villeneuve.

N° 32.
Chollet
Alfred

Le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-
trois-huit à une heure minutes du matin
 est né à Chermiaux, rière St-Léger
Chollet Alfred fils légitime
 de Chollet Louis-Frédéric-Henri Profession: agriculteur
 de Charaçon domicilié à Chermiaux
 et de Marie-Emma née Ducrot
 de Charaçon
 Inscrit au présent registre le deux septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Chollet
Henri père de l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
Chollet Henri
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]
 Communiqué à l'officier
 de l'Etat civil à Palézieux.

N° 33.

Cuénou
Paul-Antoine

Le treize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois à deux heures et quinze minutes du matin
 est né à Hauteville, vicé St Léger
Cuénou Paul-Antoine fil et légitime
 de Cuénou, Arrien Charles-Samuel Profession : vigneron
 de Luty & de Randroux domicilié à Hauteville
 et de Emma née Jovin
 de Prenles & de Moudon
 Inscrit au présent registre le quinze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Charles
Cuénou père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Cuénou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué aux Officiers

de l'Etat civil de Luty & de Cully.

N° 34.

Marty
Eugène Henri Auguste

Le quatorze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois à cinq heures et _____ minutes du matin
 est né à la Grange à Joudet, vicé St Léger
Marty, Eugène Henri Auguste fil et légitime
 de Marty Eugène Armand Profession : agriculteur
 de Juggisberg, canton de Barm domicilié à la Grange à Joudet
 et de Marie-Antoinette née Péquins
 de St Léger-la-Chaux
 Inscrit au présent registre le quinze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Eugène
Marty père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Marty

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Officier

de l'Etat civil de Juggisberg.

Par décision du 19 mai 1931
Le Département de Justice et
Police a ordonné la rectifica-
tion de l'acte ci-dessus
en ce sens que le nom
patronymique soit
orthographié "Marti" au
lieu de "Marty"...

Fait le 25 mai 1931
L'Officier de l'Etat Civil
C. Magnin



N^o 35.

Bonjour
Jenny-Aline.

Le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-

trois-huit à sept heures quarante minutes du soir

est née à St Léger

Bonjour Jenny-Aline fille légitime

de Bonjour Jean-Louis-Henri-Alfred Profession: agriculteur

de Blonay domicilié à St Léger

et de Elise-Mario Ducreux

de St Léger-la-Chiesaz

Inscrit au présent registre le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Louis

Bonjour père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Ducreux

Communiqué

N^o 36.

Ducreux
Ami-Constant

Le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

trois-huit à une heure minutes du soir

est né à St Léger

Ducreux Ami-Constant fil légitime

de Ducreux Louis-Vincent Profession: agriculteur

de St Léger-la-Chiesaz domicilié à St Léger

et de Agéty née Chollet

de Maracon

Inscrit au présent registre le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois-huit sur la déclaration de Louis-Vincent

Ducreux, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Louis-Vincent Ducreux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Ducreux

Communiqué

N° 37.

*Cojornac
Juliette-Louise.*

Le *premier* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
~~deux~~ *huit* à ~~deux~~ heures _____ ~~minutes~~ du ~~soir~~
est *née* à *La Chissay*
Cojornac Juliette-Louise _____ fil le légitime _____
de *Cojornac Jules-François Henri* _____ Profession: *charbon* _____
de *Régier La Chissay de Blonay* domicilié à *La Chissay* _____
et de *Elise-Julie Fanny Correy* _____
de *Lutry* _____

Inscrit au présent registre le *deux* octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-~~deux~~ *huit* sur la déclaration de *Henri*
Cojornac père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
H. Cojornac

_____ L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Dejeu

_____ Communiqué _____

N° 38.

*Bonjour
Alice.*

Le ~~deux~~ *deux* ~~huit~~ *huit* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
~~deux~~ *huit* à *quatre* heures _____ ~~minutes~~ du ~~soir~~
est *née* à *Blonay*
Bonjour Alice _____ fil le légitime _____
de *Bonjour François-Louis Emile* _____ Profession: *agriculteur* _____
de *Blonay* _____ domicilié à *Blonay* _____
et de *Sophie Emilie née Bonjour* _____
de *Blonay* _____

Inscrit au présent registre le *deux* ~~huit~~ *huit* octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-~~deux~~ *huit* sur la déclaration de *le père*
Emile Bonjour _____

Confirmé après lecture faite:
Emile Bonjour

_____ L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Dejeu

_____ Communiqué _____

N° 39.
Beminger
Marguerite.

Le premier novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né e à St Léger _____
Beminger Marguerite _____ fille légitime _____
de Beminger Samuel _____ Profession : agriculteur _____
de Jentes (Fribourg) _____ domicilié à St Léger _____
et de Lina Brüllhart _____
de Obligen & Bern _____
Inscrit au présent registre le deux novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration du père
Beminger Samuel _____

Confirmé après lecture faite :
Samuel Beminger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Gué

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Grenchy.

N° 40.
Dupray.
Blanche-Jenny

Le quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à sept heures _____ minutes du matin
est _____ née e à La Grange à Grenchy, rière St Léger _____
Dupray Blanche-Jenny _____ fille illégitime _____
de Dupray Lina chatoisette _____ Profession : agriculteur _____
de Blonay _____ domiciliée à La Grange à Grenchy _____
elle-même de Jean-François Dupray _____
et de Jenny née Tardy _____

Inscrit au présent registre le cinq novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de la sage-femme
Ducraux Jannette de St Léger-la-Chiésaz, domiciliée à La Chiésaz

Confirmé après lecture faite :
Jeannette Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Gué

Communiqué _____

Cette enfant a été légitimée par le
mariage subséquent de ses parents :
Mearty, Louis, de Juggisberg, C. de Blonay
domicilié rière St Léger & Dupray
Lina chatoisette de Blonay ;
L'acte de légitimation a été dressé le
jour du mariage, le premier février
mil huit cent, à St Léger.
En conséquence l'enfant
Dupray Blanche-Jenny prend le
nom de Mearty Blanche-Jenny, fille
légitime des sus-nommés.
St Léger, le premier février mil
huit cent.
L'officier de l'Etat civil.
L. Gué

Communiqué au Département
de Justice & Police de Lausanne & à
l'officier de l'Etat civil de Juggisberg.
Par décision du Département
de Justice & Police, du canton de
Vaud, du 12 octobre 1950, l'ins-
cription ci-contre est rectifiée en
ce sens que le nom patronymique
"Mearty" doit être orthographié "Marti".
Blonay, le 31 octobre 1950, L'officier de l'Etat civil : M. Scamard.

N° 41.
Graz
mort-née.

Le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à deux heures trente minutes du soir
 est mort-née à Blonay
Graz, mort-née fille légitime
 de Graz Isaac-Emmanuel-Charles Profession : agriculteur
 de Vercy et de Talezieux domicilié à Blonay
 et de Jenny-Louise-Henriette née Rossin
 de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-un novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père Charles
Graz

Confirmé après lecture faite :

Charles Graz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Guesse

Communiqué _____

N° 42.
Guesse
Berthe-Maries.

Le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ née à St-Légier
Guesse Berthe-Maries fille légitime
 de Guesse Aimé-Louis Profession : agriculteur
 de St-Légier-la-Chiesaz domicilié à St-Légier
 et de Maries-Marguerite née Hucky
 de Dierntigen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père Aimé
Guesse

Confirmé après lecture faite :

Aimé Guesse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Guesse

Communiqué _____

Par décision du Département de Justice et Police du canton de Vaud, du 12 octobre 1950, l'inscription ci-dessous est rectifiée en ce sens que le nom patronymique "Marby" doit être orthographié: "Marti". Blonay, le 31 octobre 1951.
L'officier de l'état civil, H. Jaurès.

N° 43.
Tavernier
Albert Robert.
Cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents: Marty Albert - épouse de Jurgisberg C. de Bonne domicile à St-Légier & Tavernier Louise de Jurgisberg domiciliée à Saumont St-Légier. L'acte de légitimation a été reçu le jour du mariage célébré à St-Légier, le onze juillet mil neuf cent.
En conséquence l'enfant Tavernier, Albert Robert, prend le nom de Marty, Albert Robert, fils légitime des sus-nommés.
St-Légier, le onze juillet mil neuf cent.
L'officier de l'état civil.

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne sans Officier de l'état civil de Jurgisberg N. de Corsier.

Le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-
six-huit à onze heures et minutes du matin
est né à Saumont, vers St-Légier
Tavernier Albert Robert fil & il légitime
de Louise Tavernier Profession: agriculteur
de Jurgisberg domiciliée à Saumont, fille elle-même
de Auguste-Marc-François Tavernier
de Fanny-Louise-Henriette née Corboz
Inscrit au présent registre le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration de Léonie
Mamin sage-femme domiciliée à La Chiesaz
Confirmé après lecture faite:
Léonie Mamin
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
H. Jaurès
Communiqué à l'officier de l'état civil à Corsier.

N° 44.
Hayoz
Louis-Alfred.
Visé par le Préfet du district de Vevey le 31-11-51. H. Jaurès

Le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-
six-huit à trois heures et trente minutes du matin
est né à Chevalleyres, vers Blonay
Hayoz Louis-Alfred fil légitime
de Hayoz Albert-François Profession: agriculteur
de Heberstorf-Falbourg domicilié à Chevalleyres
et de Henriette-Marie née Juss
de St-Légier-La Chiesaz
Inscrit au présent registre le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration du père
Hayoz François
Confirmé après lecture faite:
Hayoz François
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
H. Jaurès
Communiqué à l'officier de l'état civil à Heberstorf.

Visé par le Préfet du district de Vevey le 31-11-51. H. Jaurès

Les numéros 44, à la page 55, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898. Ce qui paraît confirmé. H. Jaurès, officier de l'état civil.



*N^o 1.
Maadens
Louis-Samuel.*

Le *quinze janvier* mil huit cent quatre-vingt-
neuf à *six* heures *minutes* du *matin*
est né à *Bottassina, rue St Léger*
Maadens, Louis-Samuel fils légitime
de *Maadens Justino - Otto* Profession: *agriculteur*
de *Blonay* domicilié à *Bottassina*
et de *Elise-Charis Sophie, dite veuve Borcauz*
de *Châtelain*

Inscrit au présent registre le *seize janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*neuf* sur la déclaration du père *Otto*
Maadens

Confirmé après lecture faite :

Otto Maadens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

~~Communiqué~~

*N^o 2.
Boraley
Marguerite.*

Le *vingt-cinq janvier* mil huit cent quatre-vingt-
neuf à *une* heure *minutes* du *soir*
est né à *Blonay*
Boraley Marguerite fille légitime
de *Boraley Jules-François-Jacques* Profession: *agriculteur*
de *Blonay* domicilié à *Blonay*
et de *Suzanne-Louise née Michel*
de *Châtelain*

Inscrit au présent registre le *vingt-six janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*neuf* sur la déclaration du père *Jules*
Boraley

Confirmé après lecture faite :

Jules Boraley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

~~Communiqué~~

N° 3.
Prognuz
Paul-Charles.

Le six février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à onze heures minutes du matin
est né à Chaucy, commune de Bloisay
Prognuz Paul-Charles fils légitime
de Prognuz Charles Profession: laitier
de Soliez Tittel domicilié à Chaucy
et de Juliette-Aline Pauline Kriegner Delapraz
de Yperstein Bernes
Inscrit au présent registre le sept février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père Charles
Prognuz

Confirmé après lecture faite :

P. Prognuz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Soliez-le-François.

[Signature]

N° 4.
Ducimetier alias Monod
Paul.

Le huit février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à huit heures minutes du soir
est né à Gilamont, rière St Léger
Ducimetier alias Monod Paul fils légitime
de Jules-Alexandre Ducimetier alias Monod Profession: agriculteur
de Staphonin de Charges & Courcier domicilié à Gilamont
et de Fanny-Louise née Schneberger
de Langenthal Bernes
Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père Jules
Monod

Confirmé après lecture faite :

Jules Monod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de
l'Etat civil de Collombier & Charges.
R. Courcier.

[Signature]

N° 5.
Béquin
Henri-Karol-Eugène

Le neuf février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à une heure minutes du matin
est né à St-Léger
Béquin Henri-Karol-Eugène fil s légitime
de Béquin Jules-François-Louis Profession : agriculteur
de St-Léger-la-Chièze domicilié à St-Léger
et de Sophie-Louise-Henriette née Lucas
de St-Léger-la-Chièze
Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père Jules
Béquin

Confirmé après lecture faite :

Jules Béquin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué

N° 6.
Bonjour
Henri-François

Le neuf février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à une heure minutes du soir
est né à ua Chevalleyres, vicz Blonay
Bonjour Henri-François fil s légitime
de Bonjour François-Rodolphe Profession : agriculteur
de Blonay domicilié à ua Chevalleyres
et de Delphine née Jordan
de St-Jean-d'Aulp (Hte-Savoie)
Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père Bonjour
François-Rodolphe

Confirmé après lecture faite :

Bonjour Fr. Rodolphe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué

N^o 7.
Rizzi
Emilio-Alfred

Le onze février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à une heure minutes du matin
est né à Saumont, vic. St. Léger
Rizzi Emilio-Alfred fil l légitime
de Louis-Martin Rizzi Profession: Tailleur de pierres
de Niggin, Province de Com. (Italie) domicilié à Collombey (Sais)
et de Marie-Hélène née Tauthey
de Remaufens (Fribourg)
Inscrit au présent registre le treize février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Louise Rizzi
sœur aînée de l'enfant nouveau-né, âgée de 16 ans.

Confirmé après lecture faite :

Louise Rizzi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guex

Communiqué à la Chancellerie

l'Etat à Lausanne & à l'Officier
de l'Etat civil de Collombey-Suraz.

N^o 8.
Guex
Cécile Rose.

Le vingt février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à cinq heures minutes du matin
est née à St. Léger
Guex Cécile Rose fil le légitime
de Guex François-Louis-Emile Profession: agriculteur
de St. Léger-la-Chiésaz domicilié à St. Léger
et de Sophie née Yersin
de Rougemont

Inscrit au présent registre le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de sa mère

Confirmé après lecture faite :

J. Guex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Guex
rempl.

Communiqué _____

N° 9.

Bonjour
Jean-William.

Le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à onze heures trente minutes du matin
est né à Chevalleyres, rière Blonay
Bonjour Jean-William fils légitime
de Bonjour Eugène-Louis Profession: agriculteur
de Blonay domicilié à Chevalleyres
et de Lina-Elise née Bourdy
de Lestevaux

Inscrit au présent registre le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Eugène
Bonjour père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué

N° 10.

Chollet
Lucie-Emilie.

Le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à trois heures trente minutes du matin
est née à La Chisoy
Chollet Lucie-Emilie fille légitime
de Chollet Jean-François-Emile Profession: agriculteur
de Chaudon domicilié à La Chisoy
et de Henriette-Victorine Abbondio
de Comand, canton ou Tessin

Inscrit au présent registre le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père
Chollet Emile

Confirmé après lecture faite :

Chollet-Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'officier

de l'état civil de La Palézieux.

N^o 11.
Anken
Mathilde-Emma.

Le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-
 trois-neuf à une heure trente minutes du matin
 est née à La Paillaz, mère St Léger
 Anken, Mathilde-Emma fille légitime jumelle
 de Anken Jean Profession: agriculteur
 de Annsoldingen (Berne) domicilié mère St Léger
 et de Colette-Alphonse Remy
 de Charney (Fribourg)
 Inscrit au présent registre le vingt-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-trois-neuf sur la déclaration du père Jean
 Anken

Confirmé après lecture faite :

Jean Anken

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'officier

de l'Etat civil de La Annsoldingen.

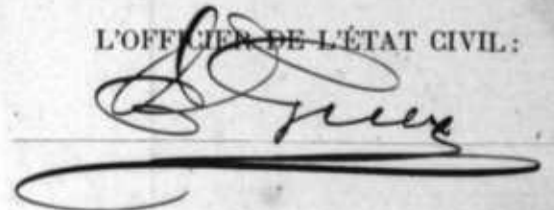
N^o 12.
Anken
Mort-viv.

Le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-
 trois-neuf à trois heures minutes du matin
 est né à La Paillaz, mère St Léger
 Anken, Mort-viv fils légitime jumelle
 de Anken Jean Profession: agriculteur
 de Annsoldingen (Berne) domicilié mère St Léger
 et de Colette-Alphonse Remy
 de Charney (Fribourg)
 Inscrit au présent registre le vingt-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-trois-neuf sur la déclaration du père Jean
 Anken

Confirmé après lecture faite :

Jean Anken

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué

N° 13.

Dupraz
Nelly-Louise.

Cette enfant a été légitimée par le mariage subséquent de ses père & mère, qui a été célébré à St Léger, le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'acte de légitimation a été signé ce jour devant l'Officier de l'état civil soussigné.

St Léger, le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'Officier de l'état civil.
L. Gruy

Le trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf à trois heures _____ minutes du soir

est _____ née à St Léger

Dupraz Nelly-Louise _____ fille il légitime _____

de Dupraz Louis-Eugène _____ Profession: agriculteur

de St Léger-la-Chiesay _____ domicilié à St Léger

et de Bertha-Marguerite-Elise Gruy

de Châtelain

Inscrit au présent registre le quatre mars _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Eugène

Dupraz, qui sous la faite promesses de mariage recon, _____ reconnaît être le père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Eug Dupraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Gruy

Communiqué _____

N° 14.

Köhler
Bertha-Jenny.

Le six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf à trois heures _____ minutes du soir

est _____ née à La Chiesay

Köhler Bertha-Jenny _____ fille le légitime _____

de Köhler Louis-Auguste _____ Profession: ferblanter

de Burgistein, canton de St. Denis domicilié à La Chiesay

et de Hermiette née Cojonne

de St Léger-la-Chiesay & de Blonay

Inscrit au présent registre le sept mars _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration d un père

Auguste Köhler

Confirmé après lecture faite:

Auguste Köhler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Gruy

Communiqué à l'Officier

de l'état civil à Châlethumous.

N^o 15.
Müller
Marie-Louise-Sophie.

Le vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-neuf à quatre heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Blonay _____
 Müller, Marie-Louise-Sophie fille légitime _____
 de Müller, Emile-Frédéric _____ Profession: tonnelier _____
 de Belf (Bernes) _____ domicilié à Blonay _____
 et de Emilie Jenny née Dupraz _____
 de Blonay _____
 Inscrit au présent registre le trente mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-neuf sur la déclaration de son père Emile
 Müller _____

Confirmé après lecture faite:
 Emile Müller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
 l'Etat civil de Belf _____

[Signature]

N^o 16.
Sereas
Constant-Emile.

Le deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-neuf à six heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ né à La Chiesaz _____
 Sereas Constant-Emile _____ fils légitime _____
 de Sereas Eugène _____ Profession: agriculteur _____
 de Caracon _____ domicilié à La Chiesaz _____
 et de Rose-Elisabeth née Sereas _____
 de Caracon _____
 Inscrit au présent registre le trois avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-neuf sur la déclaration de son père Eugène
 Sereas _____

Confirmé après lecture faite:
 Eugène Sereas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier
 de l'Etat civil de Saléziens _____

[Signature]

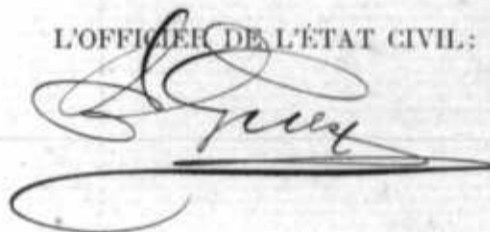
N^o 17.
Maïens
Elisabeth.

Le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-neuf à onze heures _____ trente minutes du soir
 est né(e) à Blonay _____
 Maïens Elisabeth _____ fille légitime _____
 de Maïens Jules-François-Louis-Victor Profession : agriculteur _____
 de Blonay _____ domicilié à Blonay _____
 et de Cécile-Elise Henriette née Maïens _____
 de St-Léger-la-Chiésay _____
 Inscrit au présent registre le huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-neuf sur la déclaration du père Jules
 Maïens.

Confirmé après lecture faite :

Jules Maïens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

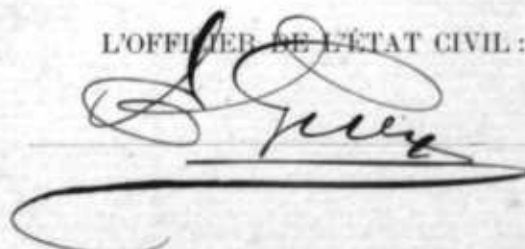
N^o 18.
Bonjour
Ernest-Henri-
Constant.

Le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois-neuf à six heures _____ minutes du matin
 est né(e) à Bahyso (Blonay) _____
 Bonjour Ernest-Henri _____ fils légitime _____
 de Bonjour Jules-Louis-Stienne Profession : agriculteur _____
 de Blonay _____ domicilié à Bahyso _____
 et de Louise-Mario née Dupray _____
 de Blonay _____
 Inscrit au présent registre le huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois-neuf sur la déclaration du père Jules
 Bonjour

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

N^o 19.
Jules
Maurice-Justare.

Le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-
neuf à trois heures trente minutes du soir
est né à La-Chiesay
Jules, Maurice-Justare fils légitime
de Jules, Louis-Alcandre-Arthur Profession: agriculteur
de St-Léger-la-Chiesay domicilié à La-Chiesay
et de Féliz-Marie née Péquins
de St-Léger-la-Chiesay
Inscrit au présent registre le seize avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père Arthur
Jules

Confirmé après lecture faite:

Arques

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Arques

Communiqué

N^o 20.
Genrou
Marcel-Alfred.

Le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-
neuf à six heures minutes du matin
est né à Blonay
Genrou, Marcel-Alfred fils légitime
de Genrou, Pierre-Alfred Profession: agriculteur
de Châtel St-Denis domicilié à Blonay
et de Julie-Emma née Félix
de Charaçon, Taléjus & La Rogerie
Inscrit au présent registre le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père Alfred
Genrou

Confirmé après lecture faite:

Alfred Genrou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Arques

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à Châtel St-Denis.

N° 21.

Bachelard
Robert-Emile

Le vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est né à Cojunces, commune de Blonay
Bachelard Robert-Emile fil & légitime
de Bachelard Louis-Emile Profession : agriculteur
de Nyon & Sampigny domicilié à Cojunces
et de Clara Eugénie Sylvie née Boraley
de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-quatre avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père Emile

Bachelard

Confirmé après lecture faite :

Bachelard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Nyon & Sampigny.

[Signature]

N° 22.

Henchoz
Marie-Louise

Le vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
est née à Blonay
Henchoz Marie-Louise fil le légitime
de Henchoz David Profession : agriculteur
de Château-P'ort domicilié à Blonay
et de Sophie-Cécile Emma née Rossier
de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père David

Henchoz

Confirmé après lecture faite :

Henchoz David

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
de l'état civil à Château-P'ort.

[Signature]

N° 23.
Dupraz
Jules-Julien

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à une heure _____ minutes du matin
est né à Cojennes, commune de Blonay
Dupraz Jules-Julien _____ fil légitime
de Dupraz Jules-Gustave _____ Profession: agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Cojennes
et de Louise née Mouron
de Charbonne

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père
Dupraz Jules-Gustave

Confirmé après lecture faite :

Dupraz Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

~~Communiqué~~ _____

N° 24.
Bonjour
Gustave-Aloïs

Le vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à deux heures _____ minutes du matin
est né à Blonay
Bonjour Gustave-Aloïs _____ fil légitime
de Bonjour Charles-Eugène _____ Profession: agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Blonay
et de Jenny-Mario-Marguerite née Bonjour
de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père
Eugène Bonjour

Confirmé après lecture faite :

Eugène Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

~~Communiqué~~ _____

N^o 25.
Bonjour
Berthe-Julia.

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est née à Champsarans, vicie Blonay
Bonjour, Berthe-Julia fil le légitime
de Bonjour Pierre-Henri Profession: agriculteur
de Blonay domicilié à Champsarans
et de Emma Hortense-Arèle née Flühiger
de Stuttgart (Borne)
Inscrit au présent registre le vingt-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père Pierre-
Henri Bonjour

Confirmé après lecture faite :

Henri Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 26
Bonjour
Renée Henriette.

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est née à Chavalleyres, vicie Blonay
Bonjour, Renée Henriette fil-le légitime
de Bonjour Jules-François-Louis Profession: agriculteur
de Blonay domicilié à Chavalleyres
et de Louise-Eugénie-Philippine née Regamey
de Lausanne & de Savigny
Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père Jules
Bonjour

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 27.
Bron
Marcel-Henri.

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à six heures _____ minutes du soir

est né à Blonay

Bron Marcel-Henri _____ fil ~~s~~ légitime

de Bron Henri-Auguste _____ Profession: boulanger

de Quionas _____ domicilié à Blonay

et de Louisa Berthe-Henriette née Michaux

de Roche _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père Henri

Auguste Bron _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Bron _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier
de l'Etat civil, à Choabres.

L. Guay

N^o 28.
Bonjean
Fanny-Emilie.

Le cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf à trois heures _____ minutes du matin

est née à Cojennes

Bonjean, Fanny-Emilie _____ fille légitime

de Bonjean, Jean-François-Louis _____ Profession: agriculteur

de Blonay _____ domicilié à Cojennes

et de Marie-Louise-Henriette née Rossio

de Blonay _____

Inscrit au présent registre le six mai _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père François

Bonjean _____

Confirmé après lecture faite :

F. Bonjean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Guay

No 29.
Pillet
Marie-Thérèse

Le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-
neuf à deux heures minutes du matin

est née à Saumont rière St-Léger

Pillet, Marie-Thérèse — fille illégitime

de Pillet, Marie-Madeleine — Profession: colporteuse

de Cenex, Aron de St-Julien domiciliée à Saumont, fille elle-même

de Jacques-Gaspard Pillet & de Caroline née Trivet

de

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Blanche

Albonioli, domiciliée à Saumont

Confirmé après lecture faite:

Blanche Albonioli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Guex

Communiqué à la Chancellerie

l'Etat, à Lausanne.

Selon acte de reconnaissance
recueilli le 18 mars 1908 par l'officier
de l'Etat civil soussigné:

Se présente le 14 mars 1908 à
Châbles, en audience du Juge de
Paix du cercle de St-Saphorin
Pillet, Marie-Madeleine
qui reconnaît pour sien
l'enfant désigné ci-contre
Pillet, Marie-Thérèse &
atteste cette reconnaissance
par sa signature.

St-Léger, le 23 mars 1908.

L'officier de l'Etat civil.



No 30.
Autier
Henri-Louis.

Le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-

neuf à huit heures minutes du soir

est né à St-Léger

Autier, Henri-Louis — fils légitime

de Autier Jules-Louis — Profession: agriculteur

de L'Abbaye — domicilié à St-Léger

et de Elisabeth née Lortscher

de Obervyl, canton de Terne

Inscrit au présent registre le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de son père

Jules Autier

Confirmé après lecture faite:

Jules Autier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Guex

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil de L'Abbaye.

N^o 31.
Regamey
Francis-Henri.

Le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à deux heures et vingt minutes du matin
 est né à Blonay
 Regamey Francis-Henri fil et légitime
 de Regamey François-Alexandre Profession: agriculteur
 de Lausanne & Sarigny domicilié à Blonay
 et de Marie-Jenny née Regamey
 de Lausanne & Sarigny
 Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père Alexandre
Regamey
 Confirmé après lecture faite:
Regamey
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
J. Guex
 Communiqué aux Officiers de
 l'Etat civil de Lausanne & Sarigny.

N^o 32.
Morier
enfant mort-né.

Le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à neuf heures et vingt minutes du soir
 est mort-né à Blonay
 Morier fille légitime
 de Morier Henri-Samuel Profession: agriculteur
 de Château-d'Oex domicilié à Blonay
 et de Sophie-Jenny-Louise née Kossio
 de Blonay
 Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration de son père Henri
Morier
 Confirmé après lecture faite:
Henri Morier
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
J. Guex
 Communiqué _____

N° 33.
Rossire
Louise.

Le vingt-deux juillet _____ mil huit-cent quatre-vingt-
 trois- neuf à minuit heures _____ minutes du _____
 est née à Cojornet, commune de Blonay
 Rossire, Louise _____ fille légitime _____
 de Rossire, François-Justave _____ Profession: agriculteur
 de Blonay _____ domicilié à Cojornet _____
 et de Françoise Fayet _____
 de Bilette & de Lutry _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois- neuf sur la déclaration du père Justave
 Rossire _____

Confirmé après lecture faite:

Guustave Rossire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué _____

N° 34
Neyrou
Bertha-Jenny.

Le trente-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois- neuf à dix heures _____ minutes du soir _____
 est née à Coppet, vicin St-Légier
 Neyrou, Bertha-Jenny _____ fille légitime _____
 de Neyrou, Charles-Louis _____ Profession: agriculteur
 de Charonne _____ domicilié à Charonne _____
 et de Rosalie-Emma dite Maria Durant _____
 de St-Légier-le-Châssay _____

Inscrit au présent registre le deux août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois- neuf sur la déclaration du père Charles
 Louis Neyrou _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Neyrou.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'officier

de l'état civil de la Commune.

N^o 35.
Jenny
Berthe-Elise.

Le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du soir _____
est né e à St-Léger _____
Jenny Berthe-Elise-Jenny fille légitime _____
de Jenny Pierre-François-Louis Profession: agriculteur _____
de St-Léger-la-Chicoye domicilié à St-Léger _____
et de Marie-Julie-Jenny née Guet _____
de St-Léger-la-Chicoye _____
Inscrit au présent registre le quatre août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Louis
Guet _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Guet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J Guet

~~Communiqué~~ _____

N^o 36.
Détray
Renée-Louise-Jenny.

Le vingt-trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir _____
est né e à ues Serrottes vicrs Blonay _____
Détray Renée-Louise-Jenny fille légitime _____
de Détray Charles-François-Henri Profession: agriculteur _____
de Luty ues Forel domicilié à ues Serrottes _____
et de Lina-Bertha née Descloux _____
de La Tour de Tilly & St-Léger-la-Chicoye _____
Inscrit au présent registre le vingt-quatre août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père François
Détray _____

Confirmé après lecture faite:

François Détray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

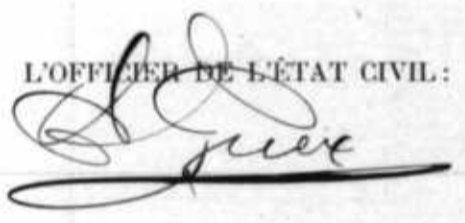
J Guet

Communiqué aux officiers de
l'Etat civil de Luty ues Forel.

N° 37.
Caillet
Paul-Louis

Le cinq septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures _____ minutes du soir
 est né à Cojomet, commune de Blonay
 Caillet, Paul-Louis _____ fil & légitime
 de Caillet, Jules-Homi-Samuel Profession: *condannier*
 de Characon _____ domicilié à Cojomet
 et de Marie-Louise née Bergoy, sa femme
 de Blonay
 Inscrit au présent registre le sept septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père
 Homi Caillet

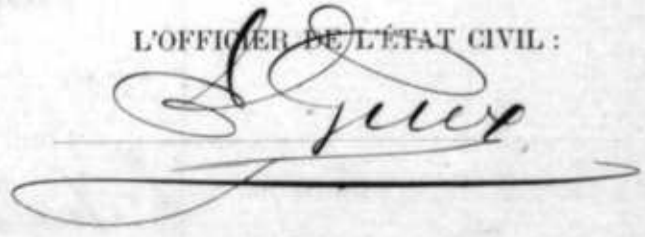
Confirmé après lecture faite:
 Homi Caillet
 Communiqué à l'Officier
 de l'Etat civil à Saléziens.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:


N° 38.
Bolomey
Henri-Aimé-Charles.

Le huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir
 est né à La Chiesay
 Bolomey, Henri-Aimé-Charles _____ fil & légitime
 de Bolomey, Charles-Daniel-François Profession: *forgeron*
 de Savigny _____ domicilié à La Chiesay
 et de Blainvins née Lunkeller
 de Trogen
 Inscrit au présent registre le dix septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père
 François Bolomey

Confirmé après lecture faite:
 François Bolomey
 Communiqué à l'Officier
 de l'Etat civil, à Savigny.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:


N^o 39.
Chollet
Marguerite-Esther.

Le onze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ minutes du _____

est _____ né e à Chaucey, commune de Blonay
Chollet, Marguerite-Esther fille légitime _____
de Chollet Eugène _____ Profession: agriculteur
de Charracon _____ domicilié à Chaucey (Blonay)
et de Marie-Louise Susanne née Choutet
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le onze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père
Eugène Chollet _____

Confirmé après lecture faite:
Eugène Chollet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Talézieux.

N^o 40.
Dormont
Aimé-Louis.

Le seize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ heure _____ minutes du matin

est _____ né à St-Léger
Dormont, Aimé-Louis _____ fils légitime _____
de Dormont, Louis-Alfred _____ Profession: agriculteur
de Dormont-Bessus _____ domicilié à St-Léger
et de Marie-Saline née Drapel
de Leydein _____

Inscrit au présent registre le seize septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père
Alfred Dormont _____

Confirmé après lecture faite:
Alfred Dormont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
[Signature]

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Dormont-Bessus.

N° 41.
Jumon
Arthur.

Le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à neuf heures quarante-cinq minutes du matin
est _____ né _____ à Blonay
Jumon, Arthur _____ fil s légitime _____
de Jumon, Jules-Edouard _____ Profession : agriculteur
de Travers (Neuchâtel) domicilié à Blonay
et de Louise-Emilie née Manin
de Blonay
Inscrit au présent registre le vingt-neuf septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration du père Edouard
Jumon

Confirmé après lecture faite :

- Edouard Jumon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Travers.

D. Jure

N° 42.
Emonet
François-Laul.

Le six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à _____ heure _____ vingt minutes du matin
est _____ né _____ à chez Chevalleyres vicie Blonay
Emonet, François-Laul _____ fil s légitime _____
de Emonet, Michel-Alexandre _____ Profession : charpentier
de Attalens (Fribourg) domicilié à chez Chevalleyres
et de Marie-Rosine née Cottet
de Bossonens
Inscrit au présent registre le six octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration du père Alexandre
Emonet

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Emonet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
de l'Etat civil à Attalens.

D. Jure

N° 43.
Gues
Ernest-Jules-Alois.

Le six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est né à St-Léger
 Gues, Ernest-Jules-Alois _____ fil *l* légitime _____
 de Gues Jules-François-Henri _____ Profession: agriculteur _____
 de St-Léger-la-Chapelle domicilié à St-Léger _____
 et de Rose-Emma née Tournant _____
 de Charaumont _____
 Inscrit au présent registre le sept octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Jules
 Gues _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Gues

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Gues

N° 44.
Faes
Louis.

Le sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
 est né à La Teyre non St-Léger
 Faes, Louis _____ fil *l* légitime _____
 de Faes Otto _____ Profession: meunier _____
 de Schöfflan (Chagny) domicilié à La Teyre _____
 et de Louise-Julie née Neyroux _____
 de Charaumont _____
 Inscrit au présent registre le neuf octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Otto
 Faes _____

Confirmé après lecture faite :

Otto Faes

Communiqué à l'officier

de l'état civil à Schöfflan.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Gues

N° 45.
 Montet
 Auguste-Alfred.
 J'ai été au Département de Justice & Police, en date du 20 avril 1900, l'acte de naissance ci-dessus est rectifié en ce sens qu'au lieu du prénom de la mère, inscrit par erreur Marie-Agnès-Louise, j'ai substitué ceux de Louise-Caroline-Éléonore.
 St-Léger, le 7 avril 1900.
 L'Officier de l'Etat civil.
 L. Guée

Le huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux-neuf à _____ heure _____ minutes du matin
 est né à Cojennes, commune de Blonay
 Montet, Auguste-Alfred fil illegitime
 de Montet Marie-Agnès-Louise Profession: agriculteur
 de Blonay domiciliée à Cojennes
 et de fille elle-même de François-Jacques Montet
 et de Marie-Victoire
 Inscrit au présent registre le neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration de la sage femme
 Marie-Léonie, domiciliée à La Chisay

Confirmé après lecture faite:
 - Léonie Mamin sage-femme
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
 L. Guée
 Communiqué _____

N° 46.
 Generey
 Olga-Louise.

Le douze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux-neuf à midi heure _____ minutes du _____
 est née à Blonay
 Generey, Olga-Louise fil légitime
 de Louis-Arrien Generey Profession: agriculteur
 de Châtelain domicilié à Blonay
 et de Emilie-Louise-Elise née Carrière
 de Blonay
 Inscrit au présent registre le douze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration de son père Arrien
 Generey

Confirmé après lecture faite:
 Arrien Generey
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
 L. Guée
 Communiqué à l'officier
 de l'Etat civil à Montreux.

N^o 47.
 Ducraux
 William Ernest

Le quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est né à La Chiesa
 Ducraux, William Ernest, fils légitime
 de Ducraux Francis Louis Profession: agriculteur
 de St Léger-la-Chiesa domicilié à La Chiesa
 et de Elisabeth née Affolter
 de Rapperswil (Ct de Berne)
 Inscrit au présent registre le dix-sept octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Louis
 Ducraux

Confirmé après lecture faite:

Ls Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Guex

Communiqué _____

N^o 48.
 Chabloz
 Alexis

Le dix-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est né à uss Chevalleyres, rive Blonay
 Chabloz, Alexis, fils légitime jeuneau
 de Chabloz, Louis Profession: laitier
 de Château d'Uss domicilié à uss Chevalleyres
 et de Susanne Marie dite Jenny Rossio
 de Blonay
 Inscrit au présent registre le dix-huit octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père
 Louis Chabloz

Confirmé après lecture faite:

Louis Chabloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Guex

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à Château d'Uss.

N^o 49.
Chabloz
Henri.

Le vingt-deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à neuf heure et vingt minutes du matin
est né à us Chevallayres, rieu Blonay
Chabloz, Henri _____ fil et légitime jeuneau
de Chabloz, Louis _____ Profession: laitier
de Château d'Oct domicilié à us Chevallayres
et de Suzanne - Marie dite Jenny née Perrin
de Blonay
Inscrit au présent registre le vingt-quatre octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration de us per Louis
Chabloz _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Chabloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Gué

Communiqué à l'officier

de l'Etat civil à Château d'Oct.

N^o 50.
Neuenschwander
Eugène - Félix - Emile.

Le sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à midi heure _____ minutes du _____
est né à Blonay
Neuenschwander, Eugène Félix Emile fil et illégitime
de Louise Caroline Neuenschwander Profession: domestique
de Eggivryl (Ch) de Bernes domiciliée à Blonay
et de fille elle-même de Johann Neuenschwander
et de Louise - Marie - Fanny née Perrin
Inscrit au présent registre le huit novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration de la base femme
Jeannette Ducreux, domiciliée à La Chissey

Confirmé après lecture faite:

Jeannette Ducreux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Gué

Communiqué à l'officier de

l'Etat civil à Eggivryl.

N° 51.
Henry
Alice-Louise.

Le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures ~~minutes~~ du soir
est née à Cojournet, commune de Blonay
Henry, Alice-Louise fil le légitime
de Henry Constant-Alexandre Profession: boulanger
de Vullierens & Georges domicilié à Cojournet
et de Louise-Emma Croisier
de Ballens & Berolles

Inscrit au présent registre le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Constant
Henry

Confirmé après lecture faite :

C. Henry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guex

Communiqué à l'officier

de l'état civil à Vullierens.

N° 52.
Guex
Alfred-Louis.

Le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures ~~minutes~~ du soir
est né à St-Légier
Guex, Alfred-Louis fil le légitime
de Guex Aimé-Alexandre-Louis Profession: agriculteur
de St-Légier-la-Chiésay domicilié à St-Légier
et de Hélène-Marie-Philippine Guex
de St-Légier-la-Chiésay

Inscrit au présent registre le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père Aimé
Guex

Confirmé après lecture faite :

Aimé Guex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Guex

Communiqué

N° 53.
Boujour
Ernest.

Le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à minuit heure _____ minutes du _____
est _____ né _____ à Blonay _____
Boujour, Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Boujour, Francois-Louis-Emile Profession : agriculteur
de Blonay _____ domicilié à Blonay _____
et de Sophie-Emilie née Boujour _____
de Blonay _____
Inscrit au présent registre le vingt-quatre novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration du père Emile
Boujour _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Boujour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

~~Communiqué~~ _____

N° 54.
Maurisier
Marie-Elise.

Le six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-neuf à 10 heures _____ vingt minutes du soir _____
est _____ née à Cojunc, commune de Blonay _____
Maurisier, Marie-Elise _____ fille _____ légitime _____
de Maurisier, Alfred-Louis Profession : agriculteur
de Tripon _____ domicilié à Cojunc _____
et de Hermine-Louise-Marie née Crépon _____
de St-Léger-la-Chaux _____
Inscrit au présent registre le huit décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf sur la déclaration du père Louis
Maurisier _____

Confirmé après lecture faite :

Maurisier Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'officier

de l'état civil de St-Léger-la-Chaux
à Cherbé.

N° 55.
Ducraux
Aolphe Alois.

Le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf à trois heures minutes du matin
est né à St-Léger
Ducraux Aolphe Alois fils légitime
de Ducraux Henri Jules Eugène Charles Profession: agriculteur
de St-Léger-la-Chiesay domicilié à St-Léger
et de Marie Alexandrine née Ferrière
de Saurerens (Fribourg)
Inscrit au présent registre le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père
Charles Ducraux

Confirmé après lecture faite :
Charles Ducraux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 56.
Duperré
Anole.

Le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf à onze heures trente minutes du matin
est né à Blonay
Duperré Anole fils légitime
de Duperré Constant Profession: agriculteur
de Rougemont domicilié à Blonay
et de Mary-Caroline Eugénie née Montet
de Blonay
Inscrit au présent registre le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration du père
Constant Duperré

Confirmé après lecture faite :
Constant Duperré

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Rougemont.

[Signature]

*N^o 57.
Gues
Alfred Charles.*

Le *vingt* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dit-neuf à *une* heure _____ minutes du *matin*
est _____ né à *St Léger*
gues Alfred Charles _____ fils légitime _____
de *gues Aimé Louis* _____ Profession: *agriculteur*
de *St Léger-la-Chapelle* domicilié à *St Léger*
et de *Mari Marguerite née Thuky*
de *Diemtigen Bernes*
Inscrit au présent registre le *vingt-un* décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*dit-neuf* _____ sur la déclaration de *gues Aimé*
gues _____

Confirmé après lecture faite :

Aimé Gues

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

~~Communiqué~~ _____

Gues

*N^o 58.
Gues
Henri Louis.*

Le *vingt* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dit-neuf à *quatre* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Tercier, commune de Blonay*
gues Henri Louis _____ fils légitime _____
de *gues Jules Henri* _____ Profession: *agriculteur*
de *St Léger-la-Chapelle* domicilié à *Tercier*
et de *Cécile Susanne née Durand*
de *Blonay*
Inscrit au présent registre le *vingt-un* décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*dit-neuf* _____ sur la déclaration de *gues Jules*
gues _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Gues

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

~~Communiqué~~ _____

Gues